Bulletin Financier.

Mardi, 16 janvier 1900.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.....	$6,611,142 00	$685,934 00
Même temps la semaine dernière.....	3,187,031 00	331,669 00

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—
En Banque —
Papier exceptionnel.....7 per cent
do A1 8
Prêts sur garanties collatérales.6@7
Prêts sur garanties collatérales à terme.....6@7
En dehors des Banques—
Prêts sur garanties collatérales.6
Papier hypothécaire..... ....7@8
Nouvelle-Orléans—
Piastres mexicaines..... 45@47
Sols péruviens..... 43@45
Pesos chiliens..... 43@45
New York—
Taux de l'argent.....2@3 0[0
LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 5 0[0
Consols pour l'argent 100
Pour compte —
PARIS—
Rentes 1 0 20
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE — Londres 27 ⅝

CHANGE.

Le STERLING est stable.

Commercial (60 jours).....	485¼@482¾	
Traites de banques (à vue).....	488	

Les FRANCS sont stables.
Francs de commerce (60 jours).5.21⅞
Traites de banques (à vue).... 5.17⅜
REICHMARKS—Stables.
Commercial (60 jours) 94
Traites de banques (à vue)....95⅛
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.
Traites de commerce 25c d'esc.
Traites de banques $1 00 de prime par $1000.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 2 P M.

50 actions CC Slaughterhouse Co.....		47
25 ..do.....do.....do.....		46⅝
10 ..do.....do.....do.....		46⅛
$3,000 Louisiana 4s		108¾

Après l'appel de 2 P M

5 actions N O City RR pref.....		100⅜
14 ..do.....do.....do.....		100¼
34 ..do.....do.....common.		28
10 ..do.....do.....do.....pref..		100¼
10 ..do.....do.....do.....		100⅛
10 ..do.....do.....do.....common		28
59 ..do.....do.....do.....		28

ACTIONS ET BONS

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co.....	100	....	....
Citizens'.....	100	100	108
Germania National.....	100	....	....
Germania Savings.....	100	400	....
Hibernia National.....	100	210	250
Louisiana National.....	100	137½	141
Metropolitan.....	100	118	....
N. O. National.....	100	490	540
People's.....	100	90	95¾
Provident Savings.....	100	....	....
State National.....	100	110	....
Teutonia.....	100	....	....
Union National.....	100	88½	....
United States Savings.....	100	....	....
Whitney National.....	100	....	....
Compagnies d'assurance.			
Germania Ins. Co.....	100	82	....
Hibernia Ins.....	100	....	....
Home Ins.....	100	83	....
Lafayette.....	50	....	....
Mechanics' and Traders'.....	100	....	....
Merchants' Ins. Co.....	100	....	70
Southern Ins. Co.....	100	....	105
Sun.....	100	....	....
Teutonia.....	100	141	....
Chemins de fer urbains.			
Illinois Central RR CO.....	100	....	....
L. & N. RR. Co.....	100	....	....
Carrollton.....	100	158	170
N. O. City & Lake pref.. ..	100	100	101¼
do do com.....	100	28	28¾
Orleans.....	50	49	54
St-Charles Street.....	50	55	....
Actions diverses.			
U. O. Slaughterhouse.....	50	46	47¼
Jackson Brewing Co.....	100	205	....
N. O. Gas Light Co.....	100	105⅜	107
N. O. Waterworks Co.....	100	....	....
N. O. Land Co.....	10	5	6
N. O. Brewing Co. pfd.	100	64	67
N O Brewg Co. com	100	21½	24
Algiers W. W. & Elect.....	100	....	....
Cotton Exchange Stock.....	200	....	....
French Opera Association..250		....	....
Imp. Bonded Warehouse....	100	....	....
Interstate Train'n Co.	100	....	....
Varis. Theatre.....	1500	....	....
Mech., Dealers and Lumb..	50	....	....
Metairie Cem'y Ass.....	100	....	....
M. L. & B. As.....	25	....	....
Jockey Club.....	100	....	....
N. O. Cold Storage Co.....	100	....	....
Rosetta Gravel.....	100	....	....
Standard Chem. & Chem.....	100	....	....
Sugar Exchange.....	250	....	....
Texas and Pacific RR. Co...		....	....
Traction Pref'd.....	100	....	....
do common.....	100	....	....
Comb. T. Stand.....		....	....
Bons divers.			
United States 4's of 1907.....		113	....
U. S. 4's of 1925.....		133	....
U. S. 5's.....		112	....
U. S. 3's.....		109½	....
Louisiana 4s.....		105¾	109
Constitutional 8s.....		....	....
Premium.....		218¼	219
Privileges on Nos.....		....	....
Premium drawn number.....		....	....
City 4's.....		108½	109
Floating debt 4s		99	100½
Judicial Exp Fund Bds 4s.....		....	....
City 7's, gold.....		....	....
Street Improvement.....		....	....
Atchafalaya Levee Bds.....		101¾	102½
Bossier Levee Bds.....		114	118
Caddo Levee Bonds.....		....	118
5th District Levee Bds 1908.....		....	....
do do do 1911.....		....	....
do do do 1913.....		....	....
Lafourche Levee Bds.....		....	....
Lake Borgne Levee Bds		....	....
Orleans Levee Bds		....	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs.....		110	114
Pontchartrain L. B. 20 yrs.....		....	....
Pontchartrain L. B. 50 yrs.....		124½	126½
Red River Atch. & B. B. Bds...		....	....
Tensas Basin Bonds		105	....
Canal & Claib St. R.R. M. [Gold]...		130½	135
Crescent City RR. 1st mort.....		....	....
do do 5s gold.....		....	....
L. & N. unified 4s.....		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's.....		135½	....
Morgan's L. T. S. S. & S. 6's gold....		120½	....
Nat & Red Riv RR. 1st mort gold		....	....
N. O. C. RR. Co 1st mort.....		....	....
N. O. City and Lake 1st [Gold].		111	112
N. O. City RR. Co gen. mort. gold		105½	....
N. O. & Jefferson 1st mort.....		....	....
.. .. .. 2nd mort. gold		....	....
.. .. .. 5s, gold.....		113¼	115
N. O. Traction Co. Power House Bds.....		....	....
Orleans RR 1st mort [Gold].....		110½	112½
Orleans RR 2nd mort [gold] ...		102	....
St-Charles St. RR. mort.....		....	....
do do do		....	....
do do do		....	....
do do do		....	....
Southern Ry 1st 5s [gold].....		....	....
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort...		....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.		....	....
Crescent City 6s.....		....	....
Algiers W. W. & E. Bds Gold....		....	....
American Brew'g Co. Bds.....		....	....
Edison 5s.....		102	109
Hyton Land Co. Bond 5s.....		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		....	....
Jackson Brewery 2d Mort Bds..		....	....
Levee S. Cotton Press mort.....		....	....
N O Brewing Bonds stamped...		....	....
N.O. Brewing Bds unstamped...		....	....
Cotton Exchange 1st mort.....		....	....
N. O. Drainage Bds.....		101½	102
New South Bld Ass'n A.....		....	....
.. .. .. O.....		....	....
N. O. Waterworks 1st mort.....		....	....
.. .. 2d mort.....		....	....
Police certificates.....		....	....
School certificates.....		....	....
City scrip, new.....		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880.....		....	....
Unpaid State coupons No 12.....		....	....
State school warrants.....		....	....
Carrollton RR Bds.....		....	....

CHEVAUX ET MULETS.

Les recettes pour les chevaux et mulets sont assez bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture.....	100@200
Bons chevaux de trait.....	75@125
Chevaux communs.....	50@100
Mulets de ville.....	150@175
Extra heavy.....	200@225
Mulets pour habitations sucrières.	150@185
Mulets pour riz et coton.....	85@100

Bulletin Commercial

Mardi, 16 janvier 1900.

COTON

Marché de la Nlle-Orléans

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 3,300 balles et 5,400 à arriver.

Le marché est calme et stable.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes suivantes

	Aujourd'hui
Low Ordinary.....	5½
Ordinary.....	6⅛
Good Ordinary.....	6⅝
Low Middling.....	7⅜
Middling.....	7¾
Good Middling.....	7 9[16
Middling Fair.....	7⅞
Fair.....	8⅜

Futures de la Nouvelle-Orléans.

Stables.	
Janvier.....	7.13 Bid
Février.....	7,14@7,15
Mars.....	7,15@7.16
Avril.....	7,16@7.17
Mai.....	7.17@7.18
Juin.....	7.19@7,20
Juillet.....	7,20@7,22
Août.....	7.04 Bid
Septembre.....	6,65@6,67
Octobre.....	6,50@6,51
Novembre.....	— @ —
Décembre.....	— @ —

Marchés divers.

Aujourd'hui middling était coté à—

Galveston.....	7 5[16
Mobile.....	7 5[16
Savannah.....	7 5[16
Charleston.....	7 5[16
Wilmington.....	7¼
Norfolk.....	7½
Baltimore.....	7⅝
Boston.....	7⅝
Philadelphie.....	7⅞
Memphis.....	7 7[16
Augusta.....	7 7[16@7¼
St-Louis.....	7 7[16

Marché de New-York.

SUR PLACE.

Calme.
Cotes—Middling Gulf 7⅞

Futures de New-York.

Stables.	
Janvier.....	7,31@7.32
Février.....	7,28@7,29
Mars.....	7.31@7,32
Avril.....	7,32@7.33
Mai.....	7.34@7.35
Juin.....	7,35@7.36
Juillet.....	7,36@7,37
Août.....	7,33@7.34
Septembre.....	6.87@6.89
Octobre.....	6,74@6.75
Novembre.....	6.70@6.71
Décembre.....	6.67@6,69

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—

A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre.....	1.132 689 balles
Même temps l'année dernière	1 520,018 balles
A tous les ports des Etats-Unis.....	4,329,533 balles
Même temps l'année dernière	6,375,907 balles

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—

De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre.....	735 704 balles
Mêmes temps l'année dernière	1,055,165 balles
De tous les ports des Etats-Unis.....	2.957,857 balles
Mêmes temps l'année dernière	4,701,550 balles

STOCKS—

A la Nouvelle-Orléans.....	401,305 balles
Même temps l'année dernière.	467,411 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis.....	1,008 606 balles
Même temps l'année dernière	1,196,284 balles

Marché de Livernool.

SUR PLACE.

Calme.
Cotes 4½ pour le Middling Américain.

Futures.

Calmes mais stables.

Marché du Havre.

SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—54½ c. pour 1 Ordinaire (sur place; 53½ fr. pour le Très Ordinaire (sur place; 50 fr. pour le Bas (sur place).

Futures.

Faciles.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre que le prix suivants de la Bourse au Sucre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes.

SUCRE—OPEN KETTLE—Très fort.

Open Kettle, par livre.....	3⅞@4 1[16
Open Kettle centrifugalled par livre.....	3⅞@4 5[16
CENTRIFUGAL—Fort.	
Plantation granulated.....	—@—
Whites.....	—@—
Yellows.....	4⅛ @ 4⅜
Seconds.....	2⅞@4

MELASSE—

OPEN KETTLE—Calme.....	32@40
CENTRIFUGAL—Calme....	8@36c. par gal
SIROP—38c	

SUCRE RAFFINE—

Cubes.....	5 10
Powdered.....	5 10
Standard granulated.....	5
Confectioners' A.....	4 95

Les cotes ci-dessus sont net sujettes à un escompte comptant de 1 0[0 sur envois payés en 5 jours.

TONNELLERIE.

Nouveaux barils de sucre et de ris, 5 hoops.....	36c.
Nouveaux barils de sucre et de ris, 8 hoops.....	38c.
Barils de sucre et de ris de seconde main, 6 hoops.....	18c.
Barils de sucre et de ris de seconde main, 8 hoops.....	20c.
Boucauts de sucre de seconde main.....	90c.
Nouveaux barils de mélasse en cypre.....	$1 35@1 40
Nouveaux demi-barils de mélasse en cypre.....	95c@$1 00
Barils de mélasse de seconde main.....	90@95c
Nouveaux barillets de mélasse en cypre.....	60c.
Douves de barils en cypre, par 1000.....	$13 50@14 75

RIZ.

AU BOARD OF TRADE

Brut—Calme.
Ecalé—Calme.
Cotes—aujourd'hui.

Head.....	3¾@6¼c
Straights.....	1¾@3½c
Screenings.....	2 @3 c
No 2, par baril.....	1¾@ —c
Riz brut—$1 00 à 4 00.	
SON—Tonne, $7 50 à 8 00	
MIZ POLI—$16 00@——.	

FARINES.

AU BOARD OF TRADE.

FARINE—

Patents, le baril.....	$3 90 @4 00
Extra fancy.....	$3 45 @3 60

Minnesota Patents $4 35 hors du Board of Trade.

FARINE DE MAIS—$1 80@1 85
GRITS—$2 00@2 05

Les cotes de farine et de farine de maïs ont de 10 à 15c. plus cher par baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

AU BOARD OF TRADE.

MAIS—On cote 43 à — pour le blanc 43 à — pour le mêlé et 44 à — pour le jaune.

AVOINE — No 2 de l'Ouest 31c; Choix 31½ à —c; Texas No 2— à —.

SON— 80 à 82½c.

FOIN — Prime $14 00 à 15 50; Choice $16 50 à 17 50.

Les petites lots se vendant aux prix suivants mais 2c. de plus par boisseau; avoine à 4c de plus par boisseau; son 6 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau

PROVISIONS.

AU BOARD OF TRADE.

MESS PORK—	
Mess Pork, nouveau	$11 00@11 25
VIANDES SALNES SECHES—	
Epaules.....	—@ 6¼
Short rib sides.....	—@ —
Extra short sides.....	6⅛@ 6¼
BACON—	
Epaules.....	@ —
Short rib sides.....	7¼@ 7½
Extra short sides.....	—@ —
GRAISSE—	
Saindoux, refined.....	5¾@ 5⅞
Lard pur.....	6¾@ 6⅞
JAMBON—10½ à 11.	

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détail s'ajoutent de 25 à 50c. plus élevés pour le porc et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants de café sont ceux du Board of Trade.

RIO—Stable.	
Fair No 3.....	9⅝
Low Fair No 4.....	9⅜
Good Ordinary No 5.....	9⅛
Ordinary No 6.....	8⅞
Low Ordinary No 7.....	8⅝
Strictly Good Common No 8.....	8⅜
Good Common No 9.....	8⅛
SANTOS—Stable.	
Fair No 3.....	9¾
Low Fair No 4.....	9½
Good Ordinary No 5.....	9¼
Ordinary No 6.....	9
Low Ordinary No 7.....	8¾
Strictly Good Common No 8.....	8½
Common No 9.....	8¼
MEXICAIN—Stable.	
Cordova—Fair.....	10¼
Barely fair.....	10⅜
Low fair.....	10¼
Coatepex—Fair.....	10½
Barely fair.....	10⅜
Low fair.....	10¼

Job lots ⅛c. plus élevé pour les médicinales et ⅝ pour les Rio et les Santos.

BEURRE—	
Western Creamery—Extra.....	31
Extra firsts.....	29
Firsts.....	26@27
Western Dairy—Extra.....	20
Extra firsts.....	19
Firsts.....	17

Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—	
New York creams.....	14
Young America's, full cream.....	14
Twins, full cream.....	13½
Flats.....	13¾

Jobbing un peu plus élevé.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Net Nominal per ton

Farine de graine de coton par chargement au dépôt $21 25, par short ton, pour l'exportation $23 25 f. o. b. per long ton.

Oil cake—$23 50 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros en pour l'expédition), par gallon, crude 29@30c; off refined 34@35c.

TOILE D'EMBALLAGE — 2¼-pouce 6⅝ par yard; 2-pound 6⅛; pound 5⅞.

Twine—Jute 7½c. la livre; Hemp 10c.

COTTON TIES—$1 25@—— par paquet.

FRUITS ET NOIX.

POMMES—	
Par baril.....	3 75@ 5 00
LIMONS—	
Par boite.....	2 50@ 3 25
ORANGES—	
Par boite de la Californie.....	3 00@3 25
COCOS—	
Par 1000.....	30 00
Par 100.....	3 25
POIRES—	
Par boite.....	2 50@ —
BANANES—	
Par régime.....	0 90@1 50
RAISINS—	
Par boite.....	2 00@ —
PISTACHES—	
Par livre.....	4@5½c.
PALANES—	
De la Louisiane, par livre.....	6 @20c

Jobbing un peu plus élevé que les prix ci-dessus.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.

POMMES DE TERRE — $2 00 à 2 25.

PATATES DOUCES—Ordinaires per baril 1 00 à $1 25.

YAMS—$1 75 à 2 00 par baril.

TOMATES—1 50 à 2 00 par crate.

OIGNONS—Par baril $2 00 à 2 25.

CHOUX—$3 50 à 3 75 par crate.

AIL—60 à 70c. par macorne.

CHOUCROUTE— Par baril $2 50 à 3 50

SUIF — 5 c. la livre pour celui de la ville; 4 à 4½c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 23c la livre.

LAINE—Burry 11 c. la livre; Louisiana clean 20c.; clean Lake 22c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 7 c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 7 c.; kips 14 à 30 livres 6½c. peaux de veau 50c. pièce; grub selection 6½c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Wet salted sound 8½c., dry salted 15c; dry flint 17c a livre.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 4 00; castor 5 à 75c. pièce; raccoons 5 à 50c.

PEAUX—Chevreuil 15 à 18c. la livre; mouton 10 à 40c. pièce; chèvre 10 à 50c.

MOUSSE—Mêlée 1¼ à 1½c. la livre; grise 1c à —; noire 2 à 2½c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — — 4c. pièce.; cornes de vaches — à 1c.

VOLAILLES — Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants volaille, et par douzaine de 1 à 2c de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine.....	$4 25@ 4 50
Poulets.....	2 50@ 3 50
Canards.....	2 75@ 3 00
Oies.....	4 25@ 5 25
Dindes.....	5 00@ 12 00
Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine.....	$3 50@ 4 00
Poulets.....	2 00@ 2 25
Canards.....	4 00@ 5 00
Oies.....	5 00@ 9 00
Dindes.....	Nom

ŒUFS—17¼ à 18c.

MARCHANDISES DIVERSES

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c de plus par baril. Pitch $2 00 à 2 25; goudron de charbon $3 50 à 3 75 le baril; goudron de pin $3 75 à 4 00. Résine selon la qualité $1 15 à 3 65.

Essence de térébenthine 50c.

Jobbing 5c. de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG — Par chaland 32 à 35 cents famille 60c. le baril, $3 25 à 3 50 le boucaut car loads $5 50 per ton; anthracite $9 50 le ton; bateaux 40c. le baril steamers $3 00 à 3 25 la tonne; habitation (sur la rive) 42½ à 55c.

ALABAMA—Par baril Cocoa 60c.; nut coal 60c.; splint coal 60c.; nut splint coal 60c.; Cahaba 60c.; steam coal sur chars $2 50 à 3 00 la ton

MARCHE AUX BESTIAUX

Bœufs du Texas et de l'Ouest—Bœufs—Choix, par livre, gross, 4¼@4½; fair to good par livre gross, 3½@4; common to medium, par livre, gross, 2¾@3¼. Vaches et torres—Choice, par livre, gross, 3½@4; fair to good par livre, gross, 2½@3¼; vieilles, maigres, par tête, $10@12. Taureaux et Cerfs—Taureaux, par livre, gross, 2¾@3; cerfs par livre, gross, 2@3½. Yearlings—Choice, par livre, 3@4; fair to good, par tête, $9@12. Veaux, par tête—Choice, $9@11 00; fair to good, $8@9.

Bœufs du Mississippi, de la Louisiane et de l'Alabama—Bœuf—Choice, par livre, gross, 3½@4; fair to good, par livre, gross, 2¾@3¼, vieux, maigres, par livre, gross, 1¾@2¼ Vaches, Torres et Taureaux—Choice, par livre gross, 3@3¼ fair to good, par livre, gross 2½@3; vieux, maigres, par tête, $7@10, taureaux, par livre, gross, 2¼@3; cerfs, par livre, gross, 3@3¼. Yearlings—Choice par livre, gross, 3@3½; fair to good, par tête, $8@11; common, par tête, $6@7. Veaux—Par tête, $6@8. Vaches laitières—Choice, $40@50; fair to good, $25@35. Springers—Choice, $25@30; common to fair, $15@20 Porcs—Nourris au maïs, par livre, gross, 3¾@4¼; nourris au "mast", par livre, gross, 3@3¼ Moutons —Good to choice, par livre, 3¾@4¼; common to fair, par tête, $1 25@2.35.

CHARTE

—DE LA—

FACIO DISTILLING COMPANY.

(The Facio Distilling Company.)

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu, que ce vingt-septième jour de novembre, en l'année mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf, devant moi, WILLIAM LEE HUGHES, un notaire public dûment et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-dessous nommés et soussignés—ONT EN PERSONNE COMPARU, les personnes dont les noms suivent et qui ont signé, qui déclarent ce qui suit:

Que pour eux mêmes et pour tous autres qui pourraient s'identifier avec eux; et se prévalant des provisions de l'Acte 84 de 1868, amendé par l'Acte 125 de 1880, de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, ainsi que des lois générales de l'Etat relativement à l'organisation de corporations,—ils ont formé, et par les présents se forment et constituent une corporation dans les buts et objets, et sous les provisions et arrangements ci-dessous mentionnés:

ARTICLE

Le nom et titre de cette corporation seront "THE FACIO DISTILLING COMPANY." Son domicile sera en la ville de la Nouvelle-Orléans; et elle aura et jouira d'une succession d'une période de quatre-vingt-dix neuf années à partir de cette date, et commencera ses opérations aussitôt que Deux Mille Dollars du fonds capital auront été souscrits.

Elle aura le pouvoir et l'autorité de faire, avoir et se servir d'un sceau commun, avec tels devises que le Bureau de la Direction jugeront convenables; et d'annuller, changer ou amender ledit sceau à leur plaisir, et sous le nom, titre et marque par eux adoptés, seront capables d'après la loi de faire des citations et d'être citées; et de faire toutes choses nécessaires à leur bon gouvernement et support.

Elle pourra prendre, recevoir et tenir, acheter, vendre, hmouvoir, louer, hypothéquer et engager leur propriété, immeubles, personnelles ou autres.

Les citations seront servies au Président ou, en son absence, au Vice-Président, ou en l'absence des deux, au Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE II

Les objets et buts pour lesquels cette corporation est organisée et la nature des affaires qu'elle fera, sont par la présente déclaré être: la manufacture, la distillerie et rectification, l'achat et la vente de Brandies, whiskies, alcools, vins, liqueurs, cordiaux et sirops.

ARTICLE III

Le fonds capital de cette corporation est par la présente déclaré être de cinquante mille ($50,000) dollars, divisé en mille actions de cinquante ($50) dollars chacune, payables chacune ou leur equivalent en marchandises, machines ou services rendus, sur tels termes et de telle manière que le Bureau de direction déterminera.

Tous transfers d'actions devront se faire sur les livres de la compagnie, par l'actionnaire ou son agent dûment autorisé ou son avocat.

Le fonds capital de cette corporation pourra être augmenté ou diminué de telle manière prévue par la loi.

ARTICLE IV.

Toutes les affaires, opérations, et pouvoirs de ladite corporation seront vesties, manipulées et gérées par un Bureau de sept Directeurs, qui auront le pouvoir et l'autorité de faire telles lois, règlements et ordonnances; d'employer et de renvoyer tels gérants, agents et employés, et de prendre telles actions qui seront nécessaires au bon gouvernement et support de la dite corporation.

Ils auront le pouvoir d'employer tels avocats, et de désigner tels officiers ou employés qu'ils jugeront convenables, dans le but d'intenter et de défendre tels procès, et de s'occuper de telles affaires légales que nécessiteront les intérêts de la Corporation.

Paul M. Schneidau, Armand Capdevielle, Alcée S. Folse, Rafael E. Reyes, Emile Julian, Fernand L. Claverie et Paul Facio constituent le premier Bureau de Direction; ayant comme président Paul M. Schneidau; Armand Capdevielle comme vice président, Alcée S. Folse, secrétaire trésorier, et Rafael E. Reyes, gérant général, qui tiendront leur office jusqu'au premier lundi de décembre 1904 ou jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus et qualifiés.

Le premier Lundi de Décembre 1904, et annuellement ensuite, une élection pour directeurs sera tenue en l'emplacement de ladite compagnie, après qu'un avis de dix jours par écrit aura été envoyé à chaque actionnaire ou son agent dûment autorisé affranchi par le Secrétaire-Trésorier et gérant général. Quatre membres du Bureau constitueront un quorum. Tous les chèques seront signés par le Président ou en son absence par le Vice-Président, contresignés par le Secrétaire Trésorier.

ARTICLE V

A l'expiration de cette charte par limitation ou autrement, les affaires seront liquidées par trois commissaires qui devrant être choisis parmi les actionnaires à une réunion appelée après qu'un avis en écrit aura été envoyé dix jours auparavant par le secrétaire-trésorier à chaque actionnaire ou son agent, à sa dernière adresse. Lesdits commissaires seront élus, leurs devoirs définis et leur rémunération fixée, par une majorité des actions présentes ou représentées à ladite réunion.

Ils resteront en pouvoir jusqu'à ce que les affaires de la corporation soient liquidées, et dans le cas de la mort d'aucun d'eux, le commissaire ou commissaires restant continueront à agir.

Cet acte d'incorporation peut être changé, modifié, altéré ou amendé ou la corporation dissoute, par un vote des trois quats du fonds capital représenté à une réunion générale des actionnaires appelée dans ce but après qu'avis de dix jours aura été donné de la façon ci-dessus mentionnée dans cet article.

ARTICLE VI

A toutes les réunions des actionnaires, pour l'élection des directeurs ou pour toutes autres mesures à l'exception de l'amendement de la charte, une majorité du stock présent ou représenté seront nécessaires à élire ou décider la mesure en discussion.

Toutes les élections seront par ballot, et chaque action aura droit à un vote en personne ou par procuration.

ARTICLE VII

Aucun actionnaire de cette corporation sera en aucune instance tenu liable ou responsable des contrats ou fautes de ladite corporation pour un montant supérieur que la balance non-payée due à la compagnie sur les actions qu'ils auront souscrites; ni aucune autre informalité dans l'organisation aura l'effet d'annuler la charte ou d'exposer aucun actionnaire à aucune responsabilité au delà du montant de son action.

AINSI FAIT ET PASSE, en mon bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en présence de Michael C. Le Jeune et Henry L. Favrot, témoins compétents résidant en cette ville, qui ont ci-dessous signé leur noms avec les parties et moi, notaire, le jour et la date ci-dessus premièrement nommées, après lecture du tout.

Signatures
PAUL FACIO et autres.
Témoins:
H. L. FAVROT.
M. C. LE JEUNE.
W. L. HUGHES,
Notaire Public.

Je, soussigné, Enregistreur des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane par la présente certifie que l'acte d'incorporation ci-dessus de la Facio Distilling Company a été ce jour dûment enregisté en ce bureau dans le livre 646, folio —.

Nouvelle Orléans, 1er décembre 1899
(Signé) GEO. GUINAULT, D. R.

Je certifie que le ci-dessus et une copie vraie et correcte de l'acte original d'incorporation de la Facio Distilling Company, enregistré en mon bureau.

Nouvelle-Orléans, Lne, 1er décembre 1899.
Signé: W. L. HUGHES,
[Sceau] Notaire Public.
2 déc—

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John H. McFadden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,139—Division E—Attendu que Joseph R. Bres a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John H. McFadden, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dufour & Dufour avocats.
16 janv—16 20 25

Succession de Edward Karstendiek

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,726—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. S. Karstendiek exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Edwin J. Merrick, avocat
16 janv—16 2 25

Succession de Mme Catherine Brueggemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,158—Division E—Attendu que A. J. Remme a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Brueggemann décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
16 janv—16 20 25 Greffier.

Succession de Raphael Beltran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,968,—Division "B"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles les comptes finaux présentés par Nemours Bienvenu, comme exécuteur testamentaire de cette succession, et comme liquidateur de la raison sociale R. Beltran et Cie, ne seraient pas approuvés et homologués et ces fonds distribués conformément aux dits comptes.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
13 jan—13 17 22

Succession de Lawson Hamilton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,098—Division E—Attendu que Albertina C. Stephens, veuve de Lawson H